

Bruxelles, 8 juin 2026
Communiqué de presse

IVG : le CD&V fait un compromis avec lui-même

Le Centre d'Action Laïque a pris connaissance de la position du CD&V exprimée par la Ministre de la Justice dans la presse concernant l'interruption volontaire de grossesse.

Pour le Centre d'Action Laïque, ces propos confirment l'opposition du CD&V à une réelle modernisation de la législation belge. Une réforme sérieuse avait pourtant été recommandée sous le précédent gouvernement par un groupe d'experts académiques issus de toutes les universités du pays disposant d'une faculté de médecine. Parmi les recommandations figuraient notamment une extension du délai pour avorter de 12 à 18 semaines, la suppression du délai de réflexion de 6 jours et la dépénalisation pour les femmes ayant recours à l'IVG.

Le CD&V, prétendant proposer un compromis entre progressistes et conservateurs, réaffirme en réalité sa position : 14 semaines maximum, une réduction plutôt qu'une suppression du délai de réflexion et pas un mot sur les sanctions pénales.

Le CD&V fait donc un compromis avec lui-même qui s'apparente à nouveau à une braderie des droits de femmes faisant fi du consensus scientifique auquel étaient parvenus les experts.

Le Centre d'Action Laïque demande aux autres partis de la majorité fédérale de ne pas tomber dans ce piège et réitère son exigence de voir *a minima* l'évidence scientifique traduite dans notre législation : 18 semaines, suppression du délai de réflexion, légalisation plutôt que dépénalisation...

De plus, le Centre d'Action Laïque redit son incompréhension de voir un sujet de santé essentiel comme toujours cadenassé dans des logiques de majorité gouvernementale. Au contraire, ce droit fondamental qu'est l'interruption volontaire doit bénéficier de la liberté de vote des parlementaires. C'est sans doute cela qui gêne plusieurs partis membres de la majorité gouvernementale qui ne peuvent ignorer qu'une majorité parlementaire existe en faveur des recommandations des experts.



CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Campus de la Plaine ULB (accès 2) - CP 236

Boulevard de la Plaine, 1050 Bruxelles

www.laicite.be · [f](#) [t](#) [@](#) @ActionLaïque

Contact presse : Lucie Barridez – *Chargée de plaidoyer au CAL* - lucie.barridez@laicite.net – 02/627.68.54